

IMPLANTS MAMMAIRES : L'INCOMPREHENSION

Paris le 5 avril 2019 -

L'ANSM vient de prendre, brutalement et unilatéralement, la décision de suspendre les prothèses macro texturées et polyuréthane ne suivant pas en cela les conclusions de ses propres experts du 8 février dernier. Après avoir auditionné les fabricants, les représentants des sociétés savantes que sont la SOFCEP et la SOFCPRE ainsi que les patientes, ce Comité avait conseillé l'exclusion des seules prothèses macro texturées Biocell, surreprésentées dans les cas français de LAGC-AIM répertoriés.

L'ANSM indique, dans son communiqué, que sa décision a été prise « par mesure de précaution », laquelle ne conduit pas toutefois à recommander « une explantation préventive pour les femmes porteuses de ces mêmes implants ».

La SOFCEP et le SNCPRE constate avec effarement que l'histoire se répète, que le moratoire « par précaution » de 1992, suivi de l'interdiction « par précaution » de 1995, ne conduit toujours pas les pouvoirs publics à prendre des décisions sur la seule base d'une exploitation scientifique de statistiques fiables. Une fois de plus, la contagion émotionnelle conduit les responsables sanitaires à diffuser une perception réaliste mais irrationnelle.

L'ANSM a rejeté l'évaluation scientifique et a diffusé, inutilement, une information gravement anxiogène pour les 85% de patientes porteuses d'implants texturés.

Depuis 24 heures et au-delà des inquiétudes liées à leur état de santé, des milliers de femmes interrogent leurs praticiens sur les conditions de prises en charge financière d'une explantation souhaitée bien que non recommandée par la décision de police sanitaire de l'ANSM. Comment concilier l'angoisse provoquée par l'annonce de l'interdiction et l'apaisement lié à la rareté du risque ?

La souffrance des patientes face à l'annonce de l'ANSM doit être entendue et traitée.

La SOFCEP rappelle que, depuis 2011, les plasticiens sont parfaitement informés et formés à diagnostiquer la pathologie rarissime que représente le LAGC-AIM, en s'appuyant notamment sur le réseau Lymphopath. Pris dans sa phase initiale, le simple retrait de l'implant et sa capsule permet de traiter la pathologie.

Les femmes doivent donc sereinement consulter leurs praticiens.

Nous, chirurgiens plasticiens, restons vigilants aux côtés de nos patientes pour les suivre et apporter une réponse de sécurité sanitaire fondée sur des évaluations scientifiques du risque LAGC-AIM.

SOFCEP
SNCPRE